



DECLARATION DU PARTI CNL/CONGRES NATIONAL POUR LA LIBERTE SUR LA SITUATION POLITICO SECURITAIRE AU BURUNDI

1. Depuis son agrément du 14 février 2019, le Parti CNL s'est lancé dans ses activités d'implantation sur le territoire national par l'ouverture des permanences au niveau provincial, communal, zonal et collinaire. Cette activité se déroule dans le but de se doter des lieux légaux où ses militants peuvent se réunir sans entraver la réglementation en vigueur. Cependant, le Parti CNL se heurte à des résistances de tout genre de certaines autorités administratives et sécuritaires animées d'un esprit d'intolérance politique poussé qui se manifeste par un comportement inadmissible de leur part face à des actes de nature à perturber les activités du Parti.
2. L'objet de cette déclaration est de dénoncer et de rendre public les exactions observées ici et là, commises notamment par les jeunes affiliés au Parti au pouvoir "Imbonerakure", certains responsables locaux du Parti au pouvoir, certains responsables administratifs et sécuritaires, pour ne citer que ceux-là.
3. Le Parti CNL s'inquiète et déplore le fait que ces comportements indignes et vexatoires envers ses membres connaissent une montée vertigineuse et se multiplient de plus en plus surtout en cette période préélectorale.
4. Face à cet état de fait, le Parti CNL prend l'engagement de rendre public, à chaque fin du mois, et à chaque fois que de besoin, ces comportements d'intolérance politique durant cette période qui s'achemine vers les élections de 2020.
5. En guise d'illustration, des cas d'intolérance politique se manifestent de façon suivante :
 - i. Des cas de harcèlement, d'intimidation, d'arrestation arbitraire d'emprisonnement abusif et d'autres violences de toute forme sans oublier des montages grotesques à l'endroit des militants et sympathisants du Parti CNL devenus monnaie courante ;
 - ii. Des cas de suspension momentanée des activités du Parti sans raison valable et de refus catégorique à l'ouverture des permanences du Parti s'observent ici et là ainsi que des cas de vandalisme des permanences un peu partout dans le pays, plus particulièrement dans les provinces de Rumonge, Bujumbura, Mairie de Bujumbura, Cibitoke, Ngozi, Rutana et Muyinga

(très récemment) sans oublier des cas d'incendie, de démolition et de destruction des insignes du Parti. En somme plus d'une vingtaine de permanences ont été vandalisées.

- iii. Des cas d'attaque ciblée contre nos militants soit dans leurs ménages soit en allant ou en provenant des activités du Parti officiellement organisées tendent à se généraliser. C'est le cas de la Province et Commune Muyinga, zone Rugari où dans la nuit du 18 août 2019 a été perpétrée une attaque à coup de machettes et de gourdins ayant occasionné un mort du nom de NSAVYUMWAMI Grégoire (sexagénaire), plusieurs blessés et des cas de militants portés disparus. Nous déplorons que cette situation inédite est arrivée alors que nos militants avaient sollicité leur protection et leur sécurisation auprès des autorités administratives et policières mais en vain. La même situation s'est produite dans les Communes Kirembo à Ngozi, Mubimbi à Hujumbura, Itaba à Gitega et Mugina à Cibitoke sans oublier le cas des arrestations qui s'opèrent à l'intérieur des permanences du Parti (Commune Bwabarangwe en Province Kirundo, en date du 13 août 2019).
6. Bien que la situation se présente de la sorte, le Parti CNL salue tout de même les initiatives de certains administratifs qui organisent des réunions à l'intention des administratifs et responsables des partis politiques à différents niveaux dans le but d'assainir le climat politique dans le pays;
 7. Le Parti CNL salue également les bons discours prononcés par certains responsables du Parti au pouvoir au plus haut niveau mais déplore cependant le fait que ces discours manquent d'effets escomptés sur terrain et que paradoxalement on assiste à une recrudescence d'actes d'intolérance politique dans le pays;
 8. Le Parti CNL s'inscrit en faux contre les discours tendancieux du Porte-parole du Ministère de la Sécurité publique qui sont de nature à dédouaner et à encourager les vrais auteurs des exactions commises à l'endroit des militants du Parti CNL;
 9. Le Parti CNL est prêt à collaborer avec l'administration de la base au sommet dans le but d'asseoir un climat propice aux élections de 2020;
 10. Le Parti CNL a toujours enseigné et entend continuer à inculquer à ses militants la culture du respect mutuel et de la loi burundaise d'une part et de la réglementation du Parti CNL d'autre part;
 11. Le Parti CNL adresse ses condoléances les plus attristées à toutes les victimes de cette situation malsaine, spécialement à la famille de Feu NSAVYUMWAMI Grégoire qui vient de perdre sa vie dans l'attaque perpétrée contre nos militants en Commune Muyinga. Que Dieu aie son âme !
 12. Le Parti CNL compatit également avec ses militants qui croupissent encore dans les différents lieux de détention pour des mobiles politiques et demande à la Justice de les libérer sans conditions;
 13. Face à tout ce qui précède, le Parti CNL demande :

3

i. Au Gouvernement :

- De faire preuve de vigilance afin d'assurer la justice et la quiétude à tous les citoyens sans distinction aucune.

ii. A la Communauté internationale :

- Le Parti CNL lance un appel vibrant à la communauté internationale de suivre de près l'évolution de la situation politico sécuritaire surtout en cette période électorale préélectorale;

iii. Aux partis politiques et plus particulièrement au Parti au Pouvoir :

- Assurer un bon encadrement de leurs militants surtout les membres de leur jeunesse afin d'inculquer et promouvoir en eux un esprit de tolérance, de respect mutuel et de cohabitation pacifique avec les membres des autres formations politiques.

iv. A Nos militants :

- Rester sereins, solidaires, vigilants et de ne pas céder à la panique et à la provocation ;
- Porter plainte auprès des instances judiciaires habilitées chaque fois que leurs droits sont violés.

VIVE LE BURUNDI PAISIBLE, DEMOCRATIQUE ET PROSPERE

Fait à Bujumbura, le 21/8/2019

Le Secrétaire Général du Parti CNL

Hon. Simon BIZIMUNGU

